

QUE FAIRE SI MON ENFANT REQUIERT D'AUTRES SERVICES?

Si vous-même et votre équipe du programme d'intervention précoce l'estime nécessaire, une consultation et des évaluations sont également disponibles auprès :

- D'un diététiste pédiatrique
- D'un psychologue pédiatrique
- D'un consultant en déficience visuelle

COMMENT RÉFÉRER UN ENFANT?

Les recommandations peuvent être faites directement par les tuteurs de l'enfant. Les médecins et les prestataires de services familiaux peuvent également faire une recommandation, mais l'intervention ne pourra se faire qu'avec le consentement de la famille. Les recommandations par téléphone sont acceptées en contactant :

LES SERVICES D'ADMISSION

Par téléphone : (250) 519-6763 ou 519-6967

Par télécopieur : (250) 519-6918

Lieu : Queen Alexandra Centre for Children's Health, 2400 Arbutus Road, Victoria, BC.

Veuillez noter :

Le Programme d'intervention précoce n'accepte pas les recommandations après le 1^{er} mars de l'année au cours de laquelle l'enfant est éligible pour la maternelle.

QUAND EST-IL POSSIBLE DE SE RÉFÉRER À UN AUTRE ENDROIT?

- Si le développement de la parole ou du langage est l'unique problème pour un enfant de 0 à 5 ans, appelez votre centre de santé local : www.viha.ca/locations/health_units.
- Si les problèmes de comportement sont la seule raison, les recommandations ne sont admises qu'au niveau de la consultation relative au développement de l'enfant à l'établissement préscolaire ou à la garderie.

- Pour l'aide relative aux problèmes de santé mentale, contactez le Child & Youth Mental Health Office sur le site www.mcf.gov.bc.ca/mental_health/contacts.
- Nous n'offrons pas de services psychologiques sauf dans le cas où l'enfant réunit les conditions requises pour les autres services de thérapie. Si l'unique service requis est psychologique, les familles peuvent avoir à approcher des prestataires de services privés.
- Si les problèmes de nutrition sont concernés, appelez HealthLink BC (811) et communiquez avec un diététiste.
- Les familles d'origine aborigène peuvent accéder aux services pour les nourrissons et le développement des enfants dans le cadre du Programme infantile du Centre Victoria Native Friendship. Les services d'ergothérapie, de physiothérapie et d'orthophonie sont fournis dans le cadre du Programme d'intervention précoce. Nous travaillons étroitement avec le personnel du Friendship Centre quand nous sommes tous deux impliqués.

NOS COMMANDITAIRES

Notre programme est cofinancé par Island Health et l'agence du Ministry for Child and Family Development's Children and Youth with Special Needs.

Nous recevons également une assistance généreuse de la Children's Health Foundation de l'île de Vancouver.

Consultez le site www.childrenshealthvi.org.



Early Intervention Program
French

Appelez le :
250-519-6763
ou
250-519-6967

Programme d'intervention précoce Early Intervention Program

*Notre vision :
des enfants, des jeunes et des
familles qui participent
activement dans la collectivité.*





QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME D'INTERVENTION PRÉCOCE (EIP)?

Le programme d'intervention précoce (EIP) offre des services aux enfants vivant dans la région métropolitaine de Victoria et dans la région sud des îles Gulf, à partir de la naissance et jusqu'à l'âge de 5 ans. Les services sont organisés en quatre équipes régionales, chacune responsable de services d'intervention destinés aux familles pour les enfants présentant une diversité de besoins en matière de développement.

Les services peuvent être fournis au domicile de l'enfant, à la garderie, à l'établissement préscolaire, dans un programme communautaire ou dans un de nos quatre bureaux :

- Queen Alexandra Centre
- Saanich Peninsula Health Unit
- Pearkes Tillicum Recreation Centre
- Westshore Child, Youth & Family Centre

QUELS SERVICES SONT OFFERTS PAR LE PROGRAMME D'INTERVENTION PRÉCOCE?

L'évaluation, la consultation, l'intervention directe et le suivi du développement sont disponibles. De l'éducation continue et des groupes d'information sont également offerts. Les services requis sont déterminés en consultation avec la famille dans le cadre du processus d'évaluation.

QU'EST-IL POSSIBLE DE FAIRE?

Les nourrissons et les jeunes enfants se développent et s'épanouissent le mieux au contact de soins bienveillants et attentifs au sein d'un environnement chaleureux. Notre personnel aide votre famille à acquérir les compétences nécessaires pour assurer le développement optimal de votre enfant. En quoi cela consiste dépendra de ce dont votre famille a besoin. À divers moments cela pourrait englober les services suivants :

- suivi du développement à l'aide d'un questionnaire ou de visites à domicile;
- soutien individuel direct pour l'acquisition de compétences;
- enseignement en groupe avec l'enfant, le ou les parents ou les deux;
- consultation avec le personnel de l'établissement préscolaire ou de la garderie où l'enfant est inscrit;
- évaluation spécialisée par notre équipe ou autres services de consultation;
- l'utilisation d'équipement spécialisé;
- soutien à la famille et groupes d'éducation.

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU PROGRAMME D'INTERVENTION PRÉCOCE :

L'enfant et la famille sont des priorités qui sont au cœur de ce que fait chaque équipe. Nous faisons également appel aux spécialistes des disciplines suivantes pour compléter l'équipe au besoin :

Conseiller ou conseillère en développement du nourrisson : procure du soutien et de l'information à votre famille afin d'encourager tous les aspects du développement précoce de l'enfant. Ces conseillers expérimentés sont bien informés sur tous les domaines touchant à la vie d'un enfant à partir de la naissance et jusqu'à l'âge de 3 ans. Les nourrissons avec des problèmes médicaux, nés prématurés ou ceux considérés à haut risque de problèmes développementaux peuvent être suivis par un de nos conseillers en développement du nourrisson. Ce service n'est offert qu'aux enfants âgés de 0 à 3 ans.

Travailleur social ou travailleuse sociale : fournit un soutien parental, une coordination des services et des conseils à court terme, tout en travaillant avec les familles pour obtenir les ressources et les soutiens dont ils ont besoin.

Ergothérapeute : appuie l'enfant ayant des problèmes de développement ainsi que sa famille pour aider à maximiser la participation de l'enfant dans des activités quotidiennes. L'ergothérapeute se focalise sur les capacités motrices, sensorielles et fonctionnelles, le développement des habiletés de jeu, l'équipement spécialisé et les modifications environnementales.

Physiothérapeute : examine le développement physique de l'enfant et son aptitude à se déplacer. Le physiothérapeute a pour objectif de prévenir, d'évaluer et de traiter l'impact qu'une blessure ou un état médical a sur la mobilité et la fonction de l'enfant. Il travaille avec l'enfant pour voir comment il bouge et joue dans son environnement et aide à adapter celui-ci pour soutenir les besoins spécifiques de l'enfant.

Orthophoniste : soutient les efforts de la famille pour aider l'enfant à communiquer. Ceci comprend l'habileté de l'enfant à comprendre d'autres personnes ou à communiquer par le biais de paroles, de gestes, de la langue des signes ou avec des images. L'orthophoniste aborde également les domaines de la communication sociale, du jeu et de l'alimentation.

Conseiller ou conseillère en support pour le développement de l'enfant : collabore avec l'établissement préscolaire ou la garderie pour faciliter l'inclusion de l'enfant ayant des besoins de soutien spéciaux.

